



Charte du bénévole des Pèlerins de La Salette – 2026

La présente charte du bénévolat s'applique aux personnes intervenant en qualité de bénévoles de l'association des Pèlerins de Notre Dame de la Salette. **Elle annule et remplace toutes les éditions précédentes.**

Le bénévolat se caractérise par quatre dimensions :

- Spiritualité,
- Volontariat,
- Générosité,
- Compétence.

Être bénévole, c'est remplir une mission au service de la communauté ecclésiale :

☞Ce n'est pas s'identifier à une fonction ou à un poste !

Le bénévole s'engage à respecter l'organisation, les règles de fonctionnement et les procédures du Sanctuaire auquel il apporte sa collaboration, mais également propose des modifications, améliorations, ou suggère des initiatives nouvelles.

Il doit garder aux informations propres à son service ou à sa mission, la discréetion et la confidentialité qu'elles exigent et collaborer dans un esprit d'ouverture, d'entraide et de compréhension mutuelles avec les autres bénévoles, les membres des Communautés religieuses et les salariés.

Le Sanctuaire de Notre-Dame de La Salette a vu le jour à la suite de l'Apparition de la Vierge Marie à deux jeunes bergers en 1846.

Depuis le lendemain de l'Apparition, des milliers de Pèlerins viennent du monde entier sur la Sainte Montagne de La Salette située à 1800 m d'altitude.

Afin de les accueillir, ainsi que les nombreux visiteurs qui effectuent le déplacement, une hôtellerie s'est peu à peu développée.

De nombreux bénévoles de tous pays, de tous âges et de tous milieux, proposent à la Communauté des Missionnaires et à celle des Sœurs de Notre-Dame de La Salette, de contribuer à cet accueil à travers leur participation à diverses tâches librement choisies, aux côtés de salariés permanents et saisonniers, qui leurs apportent en retour des connaissances multiples et variées en de nombreux domaines.

Notre-Dame de La Salette a toujours été et reste attachée à son souci de donner à tous ces bénévoles, une expérience de vie communautaire internationale et intergénérationnelle, au contact des salariés permanents et saisonniers, des religieux et religieuses, mais également des pèlerins et visiteurs du monde.

C'est le projet associatif des Pèlerins de la Salette : former une vraie communauté, fondée sur les valeurs d'Evangile, le respect, le partage, la solidarité.

Le bénévole met ses compétences au service de son engagement ; il doit en acquérir d'autres, dont il aura une large utilité dans sa vie personnelle, ses études, sa vie professionnelle.

Il aura aussi à cœur de les partager au sein du Sanctuaire, notamment dans une démarche d'échanges.



CONDITIONS D'ACCUEIL DES BENEVOLES

- Vous devez être âgé(e) d'au moins 18 ans.
- Durée : minimum 15 jours et maximum 2 mois (Europe géographique) – 3 mois (Autres continents).
- Santé : Production lors de l'inscription (prérequis) :
**** d'un certificat médical d'aptitude au séjour et aux activités en altitude (accompagné de la carte vitale/EKUZ ou d'une attestation d'assurance médicale avec option rapatriement pour les ceux qui ne la possèdent pas).**

- En raison de la distance et de l'altitude, nourriture et logement sont fournis gratuitement par le Sanctuaire.
- Une participation à vos frais de transport peut être versée à votre demande dans les conditions suivantes, et seulement si la dépense a effectivement eu lieu :

Bénévole français	49 € maximum par semaine de bénévolat (7 jours).
Bénévole étranger	70 € maximum par semaine de bénévolat (7 jours).

- Le remboursement ne pourra s'effectuer qu'à la production de tous les justificatifs correspondant à vos frais de transport exclusivement et que vous devez nous présenter.
- **Pas de remboursement d'hébergement pendant le voyage.**
- **Pas de remboursement des titres de transport au-delà de 24 heures d'escale avec hébergement.**
- Indemnité kilométrique : 0.25 cts (distance base Internet adresse domicile au Sanctuaire), FRAIS DE PEAGES INCLUS. Carte de grise du véhicule à présenter. **Attention, un seul remboursement par voiture quel que soit le nombre d'occupants.**
- **Les formalités éventuelles liées à l'obtention d'un visa pour les étrangers qui y sont astreints, restent totalement à leur charge et à leur diligence (Aucune implication du Sanctuaire).**

HEBERGEMENT

- L'hébergement est avec lavabo. Les sanitaires sont collectifs et situés à chaque étage :

Suivant la période d'affluence les bénévoles pourront être appelés à partager une chambre avec d'autres bénévoles. Il n'y a pas de réservation de chambre spécifique. Celle-ci sont attribuées aléatoirement en fonction de l'affluence et des disponibilités.

- Vous veillerez à tenir votre chambre propre, ainsi que tous les espaces communs : sanitaires, douches, couloirs, escaliers, salles de bénévoles...
- Votre chambre n'est pas non plus une cuisine ou une salle à manger. Ces activités y sont donc interdites.
- Votre chambre ne doit accueillir personne d'autre que celui ou ceux au(x)quel(s) elle a été attribuée.
- Attention à ne pas faire de bruit (musique, discussions, ...) dans votre chambre, les couloirs et les escaliers, de jour comme de nuit et notamment le soir.
- Les animaux ne sont pas admis dans le Sanctuaire et donc dans les chambres.
- **Il est strictement interdit de fumer dans la chambre**, les espaces communs et en général à l'intérieur des bâtiments.
- Les draps et les serviettes de toilette vous seront fournis.

ACTIVITES BENEVOLES

- Le Sanctuaire, comprend de nombreux services (Voir détail ci-après).



possible, vos souhaits spécifiques éventuels.

- Une journée par semaine en dehors de ce service vous est réservée **quel que soit la durée de votre bénévolat (pas de cumul de jours).**
- Votre engagement pour notre association des Pèlerins de Notre-Dame de La Salette se fait en qualité de membre actif et son objet est entièrement bénévole, c'est à dire libre, volontaire et gratuit. Il n'est donc pas rémunéré. Le bénévole n'est pas salarié et n'est pas le subordonné d'un responsable de l'association. Il peut accepter ou refuser les missions et les tâches qui lui sont demandées, en respectant un délai de prévenance raisonnable afin de permettre à l'association d'organiser sa suppléance et la continuité d'une présence au service des pèlerins
- Le bénévole peut s'absenter et doit en informer la personne en charge de l'animation ce jour-là et placer les responsables associatifs désignés, dans la capacité de faire fonctionner l'activité au bénéfice des pèlerins.
- Le directeur adjoint du Sanctuaire est dédié au service des bénévoles, secondé dans sa tâche par une équipe d'animation. Il veille à régler les éventuels soucis relationnels susceptibles de survenir, en favorisant le dialogue entre les bénévoles dans leurs relations avec les autres membres de l'association et les personnels des services dans lesquels ils apportent leur concours.

VIE SPIRITUELLE

- Votre séjour à La Salette vous offre l'opportunité d'entretenir et d'approfondir votre foi. Un prêtre, Missionnaire de La Salette, est plus particulièrement en charge de l'animation pastorale des bénévoles. Il est secondé par d'autres Pères, Frères et Sœurs de Notre-Dame de La Salette. Vous serez invités à prendre une part active à ces activités : Eucharistie, enseignements, découverte du message et de l'événement de La Salette, temps de prière le matin et le soir avec les Communautés religieuses, adoration, veillées de prières, temps de témoignages et de partage de vie...
- Vous aurez l'opportunité d'avoir un accompagnement spirituel personnel par un religieux ou une religieuse, si vous le désirez et si vous en faites la demande.
- Vous pourrez aussi participer aux activités proposées aux pèlerins et/ou également prendre part à leur préparation.
- Il conviendra bien entendu, de veiller à vous organiser au regard de l'activité qui vous aura été confiée dans le cadre de votre engagement de bénévole.

LOISIRS HORS SERVICE BENEVOLE

- Une équipe (bénévole) chargée de l'animation vous présentera les loisirs organisés mais aussi tout ce qu'offre notre environnement. Elle reste bien sûr à votre écoute pour toute proposition que vous pourriez être amenés à lui exposer.
- Pendant votre temps de présence au Sanctuaire vous pourrez participer à diverses activités ou en organiser vous-même ; ex. : balades, soirées détente, soirées nationales, soirées à thèmes, sports, divertissements, soirées de réflexion. pensez à vos instruments de musique
- Vous aurez l'accès à un réseau WIFI, dans certaines parties de la Maison (**Compte tenu de l'implantation géographique et de son isolement la connexion peut être instable**)
- Une aide à l'apprentissage de la langue française vous sera proposée par d'autres bénévoles (selon la période et la ressource).



SANCTUAIRE
Notre-Dame
de la Salette

les soirées et la détente des bénévoles.

- Une tenue propre et adaptée est exigée en tout temps au Sanctuaire (**short, bermuda, vêtements courts ou transparents sont proscrits**).

BADGE

Un badge vous sera remis à votre arrivée au Sanctuaire.

- Il est important de le porter tous les jours : le badge nous permet de nous reconnaître mutuellement mais également aux pèlerins de savoir que nous sommes à leur service.

ENGAGEMENT DU BENEVOLE

- Si vous vous trouvez dans l'impossibilité de venir réaliser votre engagement de bénévole comme vous l'avez prévu, nous vous remercions de nous en informer le plus rapidement possible afin de nous permettre de proposer votre place à d'autres candidats bénévoles.
- Avant votre arrivée, nous vous donnerons les derniers renseignements pratiques, utiles pour le séjour.

REGLES DE BONNE COOPERATION

- L'Association des Pèlerins de La Salette s'engage à respecter les droits du bénévole (en particulier le droit de retrait de situation dangereuse et le droit de pause en cas de fatigue ou difficulté personnelle nécessitant la suspension provisoire de l'engagement bénévole).
- Pour sa part, en signant la présente Charte le futur bénévole est informé que l'Association dispose d'un droit de se séparer de lui dans le respect de son honneur et de son dévouement, en cas de comportement inapproprié et incompatible aux règles de bon fonctionnement et d'éthique du Sanctuaire.

LISTE DES DIFFERENTS LIEUX OU IL VOUS EST POSSIBLE D'ETRE BENEVOLE

- Animation des bénévoles et transport
- Accueil jeunes et enfants (Prédispositions et langue française exigées)
- Accueil des pèlerins
- Réception (Pratique des langues dont la française).
- Cuisine-plonge
- Restaurant/Béthanie
- Magasin de souvenirs
- Pastorale : Accueil galerie, musée, ciergiens, aide à la Sacristie, confection des flambeaux...
- Chambres : Hébergement des pèlerins et ses parties communes & buanderie
- Witamy : Hébergement des salariés & bénévoles et parties communes du reste du Sanctuaire (intérieures & extérieures).
- Organiste (calendrier traité par le secrétariat du Recteur).



SANCTUAIRE
Notre-Dame
de la Salette

DEMANDE D'INSCRIPTION

☞ **Merci de nous retourner idéalement par mail, les pièces suivantes :**

1. Fiche d'inscription remplie **AU FORMAT EXCEL** comportant votre photo d'identité.
2. Votre pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport)
3. Votre carte Vitale (Pour les étrangers : attestation d'assurance maladie, santé, rapatriement).
4. Votre certificat médical d'aptitude au séjour et aux activités à 1800 m d'altitude
5. Le présent feuillet n° 5 la Charte du Bénévole, daté et signé.

Seules les demandes d'inscription comprenant toutes les pièces énumérées ci-dessus seront traitées.

ENGAGEMENT MORAL

« Je reconnais avoir lu et compris la présente Charte du Bénévole 2026 et je déclare l'accepter et me conformer aux principes qui y sont exprimés, ainsi qu'aux conditions de séjour pour le(s) service(s) que j'assumerai bénévolement au Sanctuaire Notre-Dame de La Salette, du ____ / ____ / 2026 au ____ / ____ / 2026.

Je m'engage à respecter la « Charte du Bénévole 2026 », ainsi que les conditions et consignes qui me seront présentées en vue du service aux pèlerins et afin de favoriser un bon esprit d'équipe et de groupe ».

Lu et approuvé, le :

Signature.....

☞ **CONTACT : Fabien GRUSSENMEYER**
Directeur adjoint
Sanctuaire de Notre Dame de la Salette
38970 LA SALETTE FALLAVAUX (France)
☎ +33 (0) 476 303 291
✉ rh.aps@lasalette.cef.fr



ASSOCIATION DES PÈLERINS DE LA SALETTE
11459 Route du Sanctuaire - 38970 LA SALETTE FALLAUX
☎ +33 (0)476 300 011 - www.lasalette.cef.fr
siret : 302 825 732 000 19